

**Arrêté ministériel portant renouvellement de l'agrément
de l'asbl « Fédération des Arts de la Rue, des Arts du
Cirque et des Arts forains - Aires Libres » en qualité
d'organisation représentative d'utilisateurs**

A.M. 09-03-2017

M.B. 28-04-2017

Par arrêté ministériel du 9 mars 2017, l'agrément de l'asbl « Fédération des Arts de la Rue, des Arts du Cirque et des Arts forains - Aires Libres », enregistrée sous le numéro d'entreprise 472.748.405, en tant qu'organisation représentative d'utilisateurs est renouvelée pour une durée de cinq ans à dater de la notification de l'arrêté.